



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
SECRETARIAT GENERAL
LEGISLATION ET GESTION SCOLAIRES

L.G.S./07/10
Cl. 09050207
09050208

Aux Pouvoirs Organiseurs,
Aux Chefs d'Etablissements
de l'Enseignement Fondamental
de l'Enseignement Secondaire
de l'Enseignement de Promotion Sociale
de l'Enseignement Supérieur Catholique
des Centres PMS libres subventionnés

Madame, Monsieur,

Bruxelles, le 15 juin 2007

OBJET : CONGE DE MATERNITE ET CONGE DE MALADIE : ERRATUM

La présente communication a pour but d'une part de corriger une erreur dans notre communication LGS 07/01 du 8 janvier dernier et d'autre part d'apporter une correction aux points 15.6.1.2.3 (dispense de travail) dans les classeurs CAD.

1. Communication LGS07/01 du 8 janvier 2007.

Le point 4 doit être libellé comme suit :

4. Le membre du personnel est malade pendant l'entièreté des 6 semaines précédant la date présumée de l'accouchement.(Il n'y a pas reprise)

Dans ce cas, le congé de maladie est transformé en congé de maternité.(Décret du 8 mai 2003 : Les jours d'absence pour maladie ou infirmité qui se situent pendant les six (ou huit semaines en cas de naissance multiple) avant le septième jour qui précède la date réelle de l'accouchement sont convertis d'office en congé de maternité **si elles ne sont pas suivies d'une reprise de fonction** durant cette période.

Le membre du personnel ne décompte donc aucun jour de congé de maladie. Le membre du personnel **pourra cependant ajouter une semaine de congé aux 9 semaines obligatoire de repos postnatal.**

2. Correction aux points 15.6.1.2.3, Cl.09050207 et 09050208 (page 9)

Contrairement à ce qui figure dans les classeurs CAD, lorsque le membre du personnel qui, en raison des risques courus pendant la grossesse, bénéficie d'un écartement accordé dans le respect de la procédure, et qui ne peut être « remis au travail » reste à charge de la communauté française, qu'elle soit temporaire ou définitive. Il n'y a donc pas, comme indiqué, de prise en charge par la mutuelle.

Les modifications nécessaires seront apportées aux CAD sur le site « gestion documentaire ».

En espérant que ces informations vous soient utiles, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Bénédicte BEAUDUIN
Directrice